

Hugo pair et sénateur

JEAN-PIERRE SUEUR
Victor Hugo au Sénat

Orléans Corsaire édition 2018 140 p 14 €

Le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur a eu l'heureuse idée de remettre en lumière l'action de Victor Hugo à la seconde chambre du Parlement français, dans laquelle il a siégé durant deux périodes éloignées, la monarchie de Juillet puis la III^e République. Le grand écrivain fut d'abord nommé par Louis-Philippe membre de la Chambre des pairs où il siège de 1845 à la révolution de 1848. Dans cette assemblée de notables par nature, il défend la souveraineté polonaise et le retour des Bonaparte en France mais prend aussi la parole pour la protection du littoral menacé par l'érosion. Après l'exil du Second Empire, Victor Hugo retrouve la Haute Assemblée, devenue Sénat, en 1876, élu non sans difficulté sénateur de la Seine. À ce sujet, l'ouvrage présente le poète comme « *sénateur de Paris* », ce qu'il n'est pas juridiquement puisque la commune appartient encore au département de la Seine. Durant ce second passage au palais du Luxembourg, Victor Hugo défend l'amnistie des communards et combat le pouvoir autoritaire au moment de la dissolution de la Chambre des députés en 1877.

L'ouvrage, soigné, offre un volume relativement limité (144 pages en petit format), essentiellement restreint aux discours de Victor Hugo, dont certains sont reproduits, y compris en fac-similé. Il néglige donc les candidatures sénatoriales, fort dissemblables, de l'écrivain en 1876 et 1882, ainsi que son positionnement au sein des groupes républicains, mais offre un plaisir de lecture et redonne un peu de jeunesse à des combats dont l'écho résonne encore parfois puissamment.

FABIEN CONORD